



Paris, le 22 janvier 2015

Bernadette GROISON
Sébastien SIHR
Frédérique ROLLET
Claudine KAHANE
Benoît HUBERT
Jérôme DAMMEREY
William MARTINET

A

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Madame la Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation des stagiaires déjà titulaires d'un M2, qui sont en formation dite « adaptée ». Ces stagiaires, qui devaient être la marge au sein des ESPE, constituent en réalité la majorité des nouveaux enseignants en formation. Et cette situation perdurera l'année prochaine.

Force est de constater que les ESPE n'ont pas pu anticiper les parcours de ces stagiaires, accueillis à moyens constants dans les masters existants et ne disposant pas des moyens pour offrir des formations réellement adaptées à leurs situations. Le manque de cadrage national a conduit à des situations très diverses selon les ESPE : les stagiaires en formation adaptée sont parfois intégrés dans les M2 MEEF et suivent exactement la même formation (qu'ils ont parfois déjà suivie) que les stagiaires issus des M1, comme dans les académies de Strasbourg ou de Clermont-Ferrand. Ils peuvent bénéficier de suivi et de validations partielles d'unités d'enseignement à Toulouse ou encore être inscrits en DU à Créteil.

Mais aucune ESPE n'a mis en place une formation réellement réfléchie en fonction des parcours antérieurs. Les dysfonctionnements sont nombreux, tant au niveau de l'organisation que des contenus de formation et ont provoqué chez les stagiaires mécontentements et mobilisations comme à Créteil, Marseille, Montpellier, Bordeaux ou Toulouse. Les discussions menées dans le cadre du comité de suivi de la réforme de la formation des enseignants ont d'ailleurs montré que ce constat de difficultés dans la mise en place des formations adaptées est largement partagé.

Ces stagiaires ont tout autant besoin que d'autres d'une formation de qualité. Il ne serait pas acceptable qu'à la rentrée prochaine les futurs stagiaires déjà détenteurs d'un M2 MEEF soient à plein-temps devant élèves. Nous saluons le fait que le comité de suivi se soit clairement prononcé contre cette hypothèse et nous demandons que la formation au sein des ESPE, pour l'ensemble des stagiaires, quel que soit leur parcours antérieur, soit garantie.

Une formation initiale de qualité pour l'ensemble des stagiaires est une exigence forte pour un service public de l'Éducation ambitieux. C'est pourquoi nous demandons qu'un bilan des formations adaptées, actuellement proposées soit fait, dans le cadre d'un bilan plus global de la réforme, et que des discussions soient ouvertes afin de permettre une remise à plat du dossier. Au vu de la charge de travail colossale des stagiaires, il faut tendre vers une limitation du stage en responsabilité à l'équivalent d'un tiers-temps de l'ORS pour l'ensemble des stagiaires.

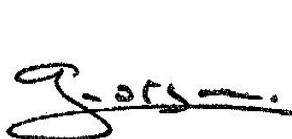
Enfin, nous vous demandons que des réponses soient apportées aux inquiétudes des stagiaires actuellement en formation adaptée concernant les critères et modalités d'évaluation qui permettront au directeur de l'ESPE, à l'inspecteur et au chef d'établissement de prononcer un avis en vue de la titularisation des stagiaires. L'évaluation de la formation doit se fonder sur les regards croisés des formateurs de l'ESPE et du terrain. En l'état, la titularisation de ces stagiaires ne peut être conditionnée à la validation d'UE. Nous vous demandons donc de prendre les mesures qui permettent une égalité de traitement entre les stagiaires quant aux modalités qui amènent à leur titularisation.

Veuillez croire que nos requêtes sont motivées par le souci d'une formation initiale des enseignants de qualité, capable de répondre à l'enjeu de la réussite de tous les élèves.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Bernadette GROISON

Secrétaire Générale de la FSU




Sébastien SIHR

Secrétaire Général du SNUipp-FSU



Frédérique ROLLET

Co-Secrétaire Générale du SNES-FSU



Claudine KAHANE

Secrétaire Générale du SNESUP-FSU


C. KAHANE

Benoît HUBERT

Secrétaire Général du SNEP-FSU



Jérôme DAMMERY

Secrétaire Général du SNUEP-FSU



William MARTINET

Secrétaire Général de l'UNEF

